

Bulletin n° 2021-23

RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS

Avis important à tous les élus et les directeurs généraux

Invitation aux municipalités

Exposé sur la conformité aux dispositions sur l'accessibilité

Le 14 avril 2021, la Province a annoncé l'investissement de plus de 21 millions de dollars afin d'améliorer l'accessibilité et la qualité de vie pour les Manitobains handicapés. Ces nouveaux investissements permettront d'offrir des services accessibles, d'améliorer la prestation de services et de protéger les adultes ayant une déficience intellectuelle. Vous pouvez lire le communiqué s'y rapportant à la page suivante :

<https://news.gov.mb.ca/news/index.fr.html?item=51111&posted=2021-04-14>.

[Le Secrétariat chargé de l'observation des dispositions sur l'accessibilité](#) présentera un exposé sur la façon dont la législation sur l'accessibilité touche les municipalités. L'exposé passera en revue les règlements existants liés à un [service à la clientèle accessible](#) et à [l'accessibilité à l'emploi](#). Vous prendrez aussi connaissance des outils et des ressources qui favorisent la conformité et aurez l'occasion d'obtenir réponse à vos questions.

Date : Le 20 mai 2021

Heure : De 11 h à midi

Format : Exposé suivi d'une période de questions au moyen de Microsoft Teams

Veillez confirmer votre présence en écrivant à : accessibilitycompliance@gov.mb.ca d'ici le 10 mai.

Ministère des Relations avec les municipalités
800, avenue Portage, bureau 508, Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4